

Organisation de la réouverture progressive de l'école III au Rhin à partir du 2 juin

Le sondage du 4 mai a permis d'estimer le nombre d'enfants à accueillir dans le cadre de la réouverture progressive des écoles. Monsieur le Maire a arrêté à 8 le nombre maximum d'enfants par classe permettant de respecter les distances physiques préconisées. Sur cette base, l'équipe pédagogique a réfléchi à une organisation permettant de fonctionner à la fois en présentiel et à distance comme cela a été pratiqué pendant le confinement. Certains enseignants ne peuvent pas reprendre en présentiel, ils seront remplacés avec les moyens de l'école (enseignante de maternelle, remplaçant rattaché à l'école). Ce courrier a pour but de vous expliquer le fonctionnement des 3 dispositifs mis en place pour vous permettre de répondre au sondage en connaissance de cause.

Dispositif 1 : Mon enfant retourne progressivement à l'école du 2 juin au 4 juillet

Il est accueilli dans un groupe de 8 enfants maximum soit lundi-mardi, soit jeudi-vendredi.

L'enseignant n'est pas forcément l'enseignant habituel.

Le programme de travail est le même que celui mis en ligne. En classe, il corrige les exercices de la semaine précédente et réalise les activités du jour avec le soutien de l'enseignant. Il réalise à la maison le programme de travail des autres jours de la semaine.

L'école peut fournir une attestation pour la demi semaine où votre enfant doit être gardé à la maison.

Principes du protocole sanitaire : les enfants d'un même groupe respectent les distances sanitaires et adoptent les gestes barrières. Les groupes de 8 n'ont aucun contact entre eux de façon à limiter la propagation du virus en cas de contamination et à identifier rapidement les autres enfants à tester. Chaque famille s'engage à mesurer la température de son enfant le matin et le soir, et à prévenir l'école dans les meilleurs délais en cas de fièvre ou de symptômes possibles du Covid-19.

Pour respecter ce protocole, les entrées et sorties de l'école sont échelonnées. Certaines classes entrent et sortent 1 rue de l'école, d'autres chemin des écoliers (portail à côté de l'entrée du périscolaire).

Matin		Après-midi		1 rue de l'école	Chemin des écoliers
Entrée	Sortie	Entrée	Sortie		
7H50	11H20	13H20	15H50	CE2 Mme Leonhart	CP Mme Schnorr
7H55	11H25	13H25	15H55	CM1 Mme Roth	ULIS Mme Lang
8H	11H30	13H30	16H	CE1 Mme Paul	CP Mme Jung
8H05	11H35	13H35	16H05	CM2 Mme Rohé	CM1 Mme Wilhelm
8H10	11H40	13H40	16H10	CE1 Mme Kistner	CE2 Mme Schwetta
8H15	11H45	13H45	16H15	CM2 Mme Berling	

Les horaires d'entrée sont à respecter scrupuleusement. Il n'y a pas de temps d'accueil, les groupes montent directement en classe avec l'enseignant. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la cour de l'école. En classe, les déplacements sont restreints, les tables sont espacées. L'ardoise est un outil privilégié, les enfants ne se prêtent aucune affaire: merci de veiller à ce que le matériel soit complet et fonctionnel (feutres ardoises, stylos...).

Les récréations sont également échelonnées, 8 élèves dans la cour Nord, 8 dans la cour Sud. Les jeux de balle sont interdits, la distance minimale de 1m entre enfants doit être respectée. Le passage aux toilettes se fait par groupe : une cabine est attribuée à chaque groupe.

Les enfants se lavent les mains en arrivant à l'école, avant et après les récréations, avant et après de passer aux toilettes, après s'être mouché ou après avoir éternué. Toutes les classes sont équipées d'un point d'eau, d'un distributeur de savon et de serviettes jetables.

Les adultes portent un masque, les enfants peuvent en porter s'ils les acceptent et savent en respecter les conditions d'utilisation. L'école fournira un masque pédiatrique à tout enfant qui présenterait des symptômes du Covid-19 en attendant qu'il soit cherché par ses parents.

En raison du protocole sanitaire, vos enfants ne retrouveront pas les conditions de travail et de vie au sein de l'école qu'ils ont connues avant le confinement. Certains risquent d'être perturbés ou déçus, c'est pourquoi il est important que vous les prépariez en leur expliquant ce qui les attend et en leur rappelant les gestes barrières qu'ils apprendront à respecter (cf. pièce jointe).

Dispositif 2 : Je garde mon enfant à la maison, il poursuit l'enseignement à distance

Les enseignants continuent l'enseignement à distance initié pendant le confinement avec la possibilité de récupérer le programme de travail sous forme de photocopies à l'école sur rendez-vous. L'adresse mail pour communiquer avec l'enseignante reste active pour poser des questions ou envoyer un travail. L'enseignante de votre enfant vous contactera prochainement pour organiser la remise des affaires scolaires laissées en classe. Les livres et documents prêtés par l'école seront à rendre début juillet.

Dispositif 3 : Uniquement pour les personnes prioritaires pour l'accueil éducatif

Les jours où mon enfant n'est pas accueilli à l'école, il peut bénéficier de l'accueil éducatif dans les locaux de la maternelle de l'III au Rhin. L'accueil est assuré par des ATSEM, des AVS et des enseignants de maternelle par roulement.

Attention : la mise en place de cette organisation dépendra du nombre d'enfants à accueillir sachant que la capacité d'accueil de l'école est limitée.

Nous vous tiendrons informés après analyse des réponses au sondage.